

REJOINDRE LE SERVICE BATIWATT EN 3 ÉTAPES SIMPLES !

1 Prenez contact avec TE38
Contactez et échangez avec votre chargé(e) de mission transition énergétique pour définir ensemble les priorités et besoins spécifiques de votre collectivité. Cela vous permettra de sélectionner le niveau d'accompagnement le mieux adapté.



2 Adoptez une délibération communale
Votre conseil municipal devra valider une délibération pour officialiser votre adhésion. TE38 y répondra par une délibération concordante.

3 Engagez-vous sur la durée
L'engagement varie selon l'option :
→ Initial et Connecté : engagement de 3 ans minimum à compter du 1^{er} janvier suivant votre adhésion.
→ Maîtrisé : engagement de 1 an minimum, également à partir du 1^{er} janvier.

À NOTER !

Le service CEP prend **fin au 31 décembre 2025**. Les collectivités sont invitées à **délibérer** dès maintenant pour passer à BATIWATT. Après cette date, l'adhésion au CEP prendra automatiquement fin.

Vos services

Retrouvez-nous sur te38.fr

CONCESSIONS

Organisation et contrôle :

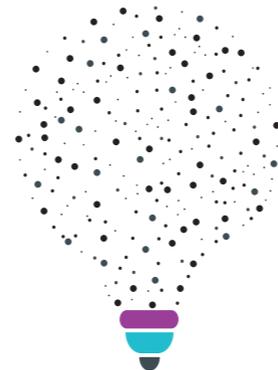
- Des concessions de gaz et d'électricité
- De la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés

ÉLECTRICITÉ

- Réalisation de travaux
- Travaux de sécurisation, extension, enfouissement et renforcement du réseau de distribution électrique
- Accompagnement dans vos projets d'urbanisme

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Réalisation de diagnostics techniques
- Rénovation de l'éclairage public
- Maintenance du parc
- Protection de la biodiversité



RÉNOVATION DU PATRIMOINE

- Accompagnement de A à Z pour vos projets de rénovation énergétique
- Aide financière pour vos travaux avec la prime ISÉRENOV'
- Mutualisation de vos CEE

ISÉRENOV'
par TE38

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Conseils dans vos projets de production d'énergies renouvelables

ACHAT D'ÉNERGIE

- Achat groupé avec option « énergie verte » pour une maîtrise de vos budgets
- Accompagnement dans l'exécution du contrat

CARTOGRAPHIE

- Mise à disposition de données géographiques fiables et précises via deux outils :
 - SIG - Cassini
 - Fonds de plan - PCRS

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- Aménagement et développement d'un réseau de recharge de proximité, fiable et abordable pour véhicules électriques

RESEAU
eborn

 territoire
d'énergie
ISÈRE

27 rue Pierre Sémard
38 000 Grenoble

04 76 03 19 20
contact@te38.fr

LE SERVICE QUI VOUS ACCOMPAGNE
DE A À Z, POUR DES BÂTIMENTS
PERFORMANTS TOUT AU LONG DE
LEUR VIE !



VOTRE SOLUTION POUR UNE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

 territoire
d'énergie
ISÈRE

> Suivi de vos chantiers de rénovation

Nous restons à vos côtés pour garantir le bon déroulement des travaux de rénovation énergétique.



> Maximiser les aides financières disponibles !

Profitez de conseils sur les financements accessibles et valorisez au maximum vos CEE pour alléger vos dépenses.

> Faites corriger vos factures et récupérez ce qui vous est dû !

Nous identifions les erreurs de facturation pour vous permettre de bénéficier de remboursements parfois inattendus.



> Priorisez vos travaux selon vos moyens

Nous vous aidons à hiérarchiser vos projets de rénovation en fonction de leur efficacité, de vos besoins et de votre budget.

> Des audits énergétiques rapides et économiques

Accédez à des audits énergétiques à des coûts optimisés avec un minimum de démarches administratives.



UN ACCOMPAGNEMENT CLÉ EN MAIN POUR VOS BÂTIMENTS PUBLICS

> Passez au bâtiment connecté sans complication !

Installez facilement des capteurs connectés pour suivre en direct vos consommations d'énergie.

UN SERVICE 100 % CONÇU POUR LES COMMUNES ISÉROISES !

POURQUOI CHOISIR BATIWATT ?

- RÉDUISEZ VOS DÉPENSES :** optimisez vos installations pour diminuer vos consommations dès les premiers mois.
- PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE :** de l'audit à la réalisation des travaux, bénéficiez de conseils à chaque étape.
- ADOPTÉZ DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES :** que ce soit pour piloter l'énergie de vos bâtiments ou entreprendre des rénovations, BATIWATT vous guide vers les solutions les plus adaptées à vos besoins.

POUR QUI ?

BATIWATT s'adresse aux collectivités iséroises adhérentes à TE38, notamment celles ne disposant pas de ressource interne spécialisée en gestion énergétique :

- ✓ Communes du collège 1
- ✓ Communautés de communes et d'agglomération (collège 3)

UNE SOLUTION SUR-MESURE : CHOISISSEZ PARMIS 3 NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

	BATIWATT INITIAL	BATIWATT CONNECTÉ	BATIWATT MAÎTRISÉ*
Etat des lieux du patrimoine	✓	✓	✗
Identification des 1 ^{ères} économies	✓	✓	✗
Réalisation d'études complémentaires	✓	✓	✓
Accompagnement pendant travaux	✓	✓	✗
Accompagnement après travaux	✓	✓	✗
Installation capteurs connectés	✗	✓ <small>Pour les besoins de TE38</small>	✓
Accès superviseur des capteurs	✗	✓	✓
Accès logiciel suivi énergétique	✗	✗	✓
Assistance aux respects des obligations réglementaires	✓	✓	✓
Intégration autres IoT sur plateforme TE38	✗	✓	✓

** Seules les collectivités adhérentes de l'ancien service CEP Expert sont éligibles pour souscrire directement au service BATIWATT Maîtrisé.*

3 NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Batiwatt INITIAL

Pour les collectivités souhaitant un accompagnement de A à Z tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments.

Batiwatt CONNECTÉ

Pour les collectivités qui veulent aller plus loin avec des capteurs connectés.

Batiwatt MAÎTRISÉ

Pour les collectivités autonomes, prêtes à gérer à elles-mêmes leurs consommations avec les outils TE38.